



## Modèle d'article de bulletin d'information de la Commission pour la justice raciale à l'attention des partenaires

Saviez-vous que trois questions sur la justice raciale sur lesquelles vous pouvez voter figureront au dos du bulletin de vote de novembre ? Il est important que nos membres sachent que la [Commission pour la justice raciale](#) de la ville de New York a proposé trois modifications à la Charte de la ville de New York, c'est-à-dire à la constitution de notre ville. Chaque proposition vise à placer l'équité au cœur du gouvernement municipal. Nous souhaiterions que vous preniez connaissance de ces mesures afin que vous puissiez prendre une décision sur l'avenir de la ville en novembre.

Questions que vous trouverez au dos de votre bulletin de vote :

- **Ajout d'une déclaration de valeurs pour guider le gouvernement** : Ce préambule intégrerait la vision d'une « ville juste et équitable » pour tous les New-Yorkais en matière de fondement des lois municipales et exigerait que les élus de la ville soient guidés par ces valeurs dans l'exercice de leurs fonctions gouvernementales. Il reconnaîtrait également les préjudices passés et la nécessité d'y remédier.
- **Établissement d'un bureau, d'un plan et d'une commission pour l'équité raciale** : Cette proposition créerait un bureau de la mairie qui devra travailler avec chaque agence de la ville pour mettre sur pied des plans d'équité raciale et rapporter des données mesurant les disparités. Elle créerait également une commission indépendante qui intégrerait les perspectives et les responsabilités de la communauté dans le processus.
- **Mesure du coût réel de la vie** : Cette proposition obligerait le gouvernement municipal à étudier et établir un rapport sur le coût réel de la vie lorsqu'il s'agit de répondre à nos besoins essentiels, notamment le logement, la nourriture, la garde d'enfants, le transport, et d'autres dépenses nécessaires, à New York. Le coût réel de la vie serait une nouvelle mesure axée non pas sur la pauvreté, mais sur ce qu'il en coûte réellement aux New-Yorkais pour vivre et prospérer dans la ville avec dignité.

C'est la première fois que les New-Yorkais auront la possibilité de voter directement sur la justice raciale dans le cadre de leurs lois, et la première fois dans le pays qu'une Commission de la Charte propose ce genre de modifications.

Nous nous engageons à informer nos concitoyens new-yorkais de ces mesures importantes. Alors que la Commission pour la justice raciale déploie des efforts supplémentaires dans différentes langues pour communiquer avec les communautés qui votent rarement sur les mesures faisant l'objet d'un scrutin, vous pouvez contribuer dès aujourd'hui en informant vos voisins, amis et votre famille de ces mesures qu'ils pourraient ne pas connaître.

Vous avez le pouvoir de décider de l'avenir de notre ville. Le vote anticipé commence le 29 octobre et le jour des élections est le 8 novembre. Pour en savoir plus sur ces questions pour le scrutin, consultez le site Web de la Commission pour la justice raciale à [nyc.gov/racialjustice](https://nyc.gov/racialjustice). Consultez la page « [Take Action](#) » (Passez à l'action) ici si vous souhaitez participer.